

## Gestion de l'eau

### Introduction

---

La presse écrite nous apprenait en 2018 que :

*« À Bruxelles, 12,8% de l'eau consommée n'est pas enregistrée par Vivaqua. Ce qui veut dire que 8,7 millions de mètres cubes d'eau potable disparaissent chaque année, soit 23,8 millions de litres d'eau par jour. Ces pertes sont le résultat de fuites, mais pas seulement, assure Vivaqua. Entrent aussi dans le comptage l'eau utilisée par les pompiers, par les communes (pour l'arrosage par exemple) ou encore l'eau prise illégalement. » Source : La Capitale*

La bonne **gestion des ressources en eau disponible** représente donc un enjeu à l'échelle de la Région Bruxelloise. Pour les ASBL, c'est également un enjeu économique. Une fuite d'eau ou des consommations excessives peuvent vite se chiffrer à plusieurs milliers d'euros.

En résumé, chaque bâtiment doit s'appuyer sur 3 axes :

- **Consommer moins**, une lutte contre le gaspillage de l'eau, potable et non potable, grâce à des équipements simples ;
- **Consommer mieux**, en ayant un suivi des équipements et des réseaux permettant d'identifier les dérives et d'agir rapidement, une sensibilisation des utilisateurs (induire des changements de comportement) ;
- **Consommer autrement**, grâce à la valorisation d'eaux alternatives à l'eau potable pour les usages moins nobles.

Source : [Dossier | Faire un usage rationnel de l'eau | Guide Bâtiment Durable \(guidebatimentdurable.brussels\)](#)

### Connaître les besoins en eau

---

Tout comme pour l'énergie, **il est important de connaître ses consommations et les monitorer**. C'est le point de départ de toute démarche de gestion de l'eau dans les bâtiments. Sans cette connaissance des besoins, il n'est pas possible de prendre les mesures adéquates, de bien sensibiliser son personnel ou les occupants d'un bâtiment, de mesurer l'impact réel des mesures prises et de détecter des anomalies.

Il existe différents appareils de monitoring qui peuvent cependant vous assister dans cette démarche.

Pour plus d'information :

- Consulter la note de BRUXEO concernant les appareils de monitoring : [Monitoring | BRUXEO](#)

## Placer un réducteur de pression

---

La pression du réseau à Bruxelles est située entre 4 et 9 bars. Si la pression de votre eau est supérieure à 3 bars au niveau de votre compteur d'eau, le placement d'un réducteur de pression juste après votre compteur principal d'eau est fortement conseillé. Une économie de 20% peut facilement être atteinte pour un coût de placement de 50 à 250€ (en fonction du diamètre de la tuyauterie). Vous pouvez obtenir l'information sur le niveau de pression dans votre quartier gratuitement auprès de la cellule vérification de vivaqua : [verification@vivaqua.be](mailto:verification@vivaqua.be)

## Mettre en œuvre des dispositifs d'économie d'eau

---

Il s'agit la plupart du temps de dispositifs induisant un surcoût d'investissement faible ou nul, regroupés ci-dessous en six familles :

- **Le réseau de distribution d'eau et ses accessoires** : réducteurs de pression, proximité entre les points de puisage et les préparateurs d'eau chaude sanitaire, détecteur de fuites, compteurs d'eau, gestion technique centralisée, etc.
- **La robinetterie et ses accessoires** : limiteurs de pression, limiteurs de débit, douchettes économiques, mitigeurs thermostatiques, robinets automatiques. Ces équipements permettent de limiter la quantité d'eau utilisée pour un même usage.
- **Les équipements économes en eau d'usage courant** pour un service équivalent : chasses de toilettes et d'urinoirs à rinçage économique, baignoires ergonomiques, etc.
- **Les équipements économes en eau 'pilotes'** demandant plus d'implications aussi bien des concepteurs que des utilisateurs : urinoirs sans eau, toilettes à faible rinçage, à séparation des urines, toilettes à dépression, toilettes à compostage ou toilettes sèches, etc.
- **Les équipements ou les comportements** induisant un usage économe.
- **Les appareils électroménagers à faible consommation** : lave-vaisselle, lave-linge qu'ils soient professionnels ou à titre privé.

Source : [Dossier | Faire un usage rationnel de l'eau | Guide Bâtiment Durable \(guidebatimentdurable.brussels\)](#)

Pour plus d'information :

- Toilettes : [Dispositif | Toilettes à économie d'eau | Guide Bâtiment Durable \(guidebatimentdurable.brussels\)](#)
- Urinoirs : [Dispositif | Urinoirs | Guide Bâtiment Durable \(guidebatimentdurable.brussels\)](#)
- Robinets : [Dispositif | Robinetterie et accessoires | Guide Bâtiment Durable \(guidebatimentdurable.brussels\)](#)

## Prévoir un approvisionnement alternatif

---

Il est fortement recommandé de valoriser des alternatives à l'eau potable pour les usages qui ne requiert pas l'utilisation d'eau potable.

- Utiliser l'eau de pluie pour les usages ne requérant pas de l'eau ;
- Envisager le placement d'une installation de *recyclage* des *eaux grises* ;
  - eaux grises : Les eaux grises sont des eaux usées domestiques faiblement polluées (par exemple eau d'évacuation d'une douche ou d'un lavabo) et pouvant être utilisées pour des tâches ne nécessitant pas une eau absolument propre, par exemple l'évacuation des excréments ou le nettoyage d'un véhicule.
  - Prévoir le recyclage des eaux de lavages , par exemple des véhicules ;
- Envisager le *recyclage* des **eaux usées** après traitement (voir dossier Améliorer la gestion des **eaux usées** sur la parcelle) ;
- Choisir des installations techniques et des procédés de fabrication qui permettent le *recyclage* des eaux usées produites au sein même des installations.

Source : [Dossier | Faire un usage rationnel de l'eau | Guide Bâtiment Durable \(guidebatimentdurable.brussels\)](#)

Pour plus d'information :

- [Dispositif | Citerne de récupération | Guide Bâtiment Durable \(guidebatimentdurable.brussels\)](#)
- [Homegrade\\_broFR\\_Citerne.pdf](#)